

## EDITORIAL

### Changement dans la continuité

**A**RTICULÉ autour de deux objectifs majeurs, à savoir garantir les meilleures chances de réussite à la mise en œuvre du programme présidentiel d'avenir et la réalisation du X<sup>e</sup> Plan national de développement, le remaniement du gouvernement auquel le Président Ben Ali a procédé mardi dernier revêt une importance toute particulière.

Marqué par la continuité dans le changement, le nouveau gouvernement permettra, sans doute, de favoriser, voire d'impulser le renouveau économique, politique, social, culturel en tirant parti des réussites, des acquis et des réalisations qui ont marqué la dernière décennie.

C'est donc riche d'un bilan largement positif que la Tunisie entame une étape nouvelle, prometteuse mais et non moins jalonnée de défis que posent les mutations rapides d'un siècle nouveau.

Tant par ses acquis et son potentiel humain, économique et technologique que par sa dynamique d'ouverture, la Tunisie est donc en mesure d'aspirer en toute légitimité à accéder au peloton des pays développés.

Le programme d'avenir du Président Ben Ali est le cadre adéquat pour gagner les enjeux futurs, parce que fruit d'une large concertation nationale, traduisant les aspirations de tous les Tunisiens et procédant d'une vision à la fois globale et prospective.

Aussi, pour conférer un surcroît d'efficacité et, partant, de réussite à la concrétisation de ce programme et des ambitions renouvelées de la Tunisie, le Chef de l'Etat s'est-il attaché à mettre en place une équipe gouvernementale qui «conjugue la continuité à l'expérience et au rajeunissement», en enrichissant l'action du gouvernement, grâce au recours à une pépinière de compétences nationales dans les divers domaines.

Dans le discours prononcé hier à l'occasion de la cérémonie de prestation de serment par les nouveaux membres du gouvernement, le Président Ben Ali a été d'ailleurs très clair dans la définition des tâches dévolues aux ministres et aux secrétaires d'Etat, en tant que véritables animateurs — à tous les stades — de leurs départements respectifs.

A un moment où la Tunisie aborde une étape nouvelle, il s'agit donc, somme toute, de passer à une vitesse supérieure, afin d'assurer au programme d'avenir les meilleures chances de réussite.

## Restructuration du RCD et remaniement du gouvernement Programme d'avenir : la vitesse supérieure

**Démarrage en force, en ce début d'année budgétaire, avec la mise en place, en moins d'une semaine, d'un véritable dispositif destiné à assurer au programme présidentiel d'avenir les meilleures conditions de concrétisation et donc de réussite.**

Après la restructuration de l'administration centrale du RCD, décidée lundi dernier, 22 janvier, le Président Zine El Abidine Ben Ali a procédé, le lendemain même, mardi 23 janvier, à un remaniement du gouvernement dont les deux traits dominants sont le rajeunissement de l'équipe gouvernementale et le recours à de nouvelles compétences. Pour permettre à l'action gouvernementale de gagner davantage en efficacité, le Chef de l'Etat a jugé aussi nécessaire d'épauler la plupart des titulaires de départements ministériels d'un ou de deux secrétaires d'Etat, l'impératif étant que conception et concrétisation ou mise en œuvre aillent réellement de pair, au niveau de chacun de ces départements.

S'adressant hier au gouvernement, lors de la cérémonie de prestation de serment de ses nouveaux membres, le Président Ben Ali a d'ailleurs clairement défini les tâches et les responsabilités de tout un chacun. Chaque ministre, a-t-il notamment souligné, «est tenu d'exercer pleinement ses attributions dans le domaine qui lui est confié» et d'«accomplir au mieux sa mission, en tant que chef d'équipe». Le ministre est aussi le premier responsable pour «tout ce qui concerne les affaires de son département et de ceux qui y travaillent».

Les choses sont donc claires et les tâches bien précises...

Dernier acte enfin, si l'on ose dire, d'une semaine qui aura été particulièrement riche en événements: la nouvelle composition, annoncée hier également par le Chef de l'Etat, du Bureau politique du RCD avec, comme fait marquant, la création d'un poste de second vice-président du Rassemblement et la convocation, pour la mi-février prochain, du Comité central du parti.

Les choix étant parfaitement clairs et la voie soigneusement balisée, il importe donc, maintenant, de passer à une vitesse supérieure...

M.B.A.

# Ben Ali s'adresse aux membres du gouvernement

- *Chaque ministre est tenu d'exercer pleinement ses attributions*
- *Chaque ministre appelé à accomplir au mieux sa mission, en tant que chef d'équipe*
- *Le ministre est le responsable numéro un en tout ce qui intéresse les affaires de son département et de ceux qui y travaillent*
- *La mission dévolue au ministre va au-delà de la supervision du fonctionnement des rouages de son administration*
- *Les organisations nationales, tout autant que les institutions politiques, économiques, sociales et culturelles et les médias, assument un rôle important dans la clarification des approches et dans la sensibilisation du citoyen aux réalisations qui s'accomplissent chaque jour*

Une cérémonie officielle s'est tenue, hier matin, sous la présidence du Président Zine El Abidine Ben Ali et au cours de laquelle les nouveaux membres du gouvernement et le nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, M. Mohamed Daouas, ont prêté serment devant le Président de la République.

Le Chef de l'Etat a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il a souligné que le récent remaniement ministériel s'inscrit dans le droit fil de la tradition de continuité et d'évolution dans l'action de l'Etat, tout autant que de la volonté de faire en sorte que la Tunisie s'adapte avec succès à chaque étape nouvelle de son développement et de son progrès et conforte ses potentialités propres pour pouvoir relever les défis et gagner les enjeux.

Nous nous sommes attachés, a ajouté le Chef de l'Etat, à faire en sorte que la nouvelle formation gouvernementale conjugue la continuité à l'expérience et au rajeunissement, qu'elle regroupe en son sein une élite de compétences nationales dans les divers domaines, qu'y soient élargies les fonctions de secrétaire d'Etat et que soient diversifiés leurs domaines d'intérêt. La finalité en est d'enrichir l'action du gouvernement et de lui conférer un surcroît d'efficacité et de garantir les meilleures chances de réussite à la mise en œuvre du programme d'avenir et la réalisation du X<sup>e</sup> Plan.

Le Chef de l'Etat a invité les membres du gouvernement à accomplir au mieux leur mission en matière de conception, d'exécution, de coordination, de suivi et de contrôle, tout autant que dans le domaine de la créativité, de l'initiative, de la prise de décision et du respect de la loi et de l'intérêt général dans tout ce qu'ils entreprennent.

Le Président de la République a, d'autre part, mis en exergue le rôle important dévolu aux organisations nationales, tout autant qu'aux institutions politiques, économiques, sociales et culturelles et aux médias dans la clarification des approches et la sensibilisation du citoyen aux réalisations qui s'accomplissent chaque jour, dans le pays, dans tous les domaines. Il a aussi affirmé la nécessité de faire prendre conscience au citoyen des possibilités qui s'offrent au pays, des difficultés que celui-ci rencontre et des défis auxquels il est confronté.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a honoré, par la même occasion, M. Mohamed Béji Hamda, ancien gouverneur de la Banque centrale, en le décorant des insignes de Grand officier de l'Ordre du 7-Novembre, en hommage pour les éminents services qu'il avait rendus au secteur bancaire, en harmonie avec

les choix économiques de l'Etat et les mutations que connaît le pays.

La cérémonie s'est déroulée en présence du vice-président du Rassemblement Constitutionnel Démocratique, du président de la Chambre des Députés, des membres du gouvernement, des présidents des corps constitués et des conseils consultatifs, ainsi que des hauts cadres de l'Etat.

**Voici ci-après le texte de l'allocution prononcée par le Chef de l'Etat :**

«Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

Il me plaît de vous exprimer à tous, mes félicitations et mes meilleurs souhaits de pleine réussite dans les responsabilités dont vous venez d'être investis.

Je suis heureux de présenter, en cette même circonstance, à ceux de vos prédécesseurs qui ne font plus partie du gouvernement, les expressions de mon appréciation pour les efforts qu'ils ont déployés et les services qu'ils ont rendus dans le cadre des choix et des réformes que nous avons entrepris depuis le Changement du 7-Novembre. Je tiens, dans le même temps, à les assurer, tous, de notre attachement à les entourer de toute la sollicitude dont ils sont dignes et à mettre à profit leurs compétences dans d'autres postes.

Ce remaniement s'inscrit dans le droit fil de la tradition de continuité et d'évolution dans l'action de l'Etat, tout autant que de notre souci constant de faire en sorte que notre pays s'adapte avec succès à chaque étape nouvelle de son développement et de son progrès, et conforte ses potentialités intrinsèques pour pouvoir relever les défis auxquels nous sommes confrontés et en remporter les enjeux.

Nous nous sommes attachés à faire en sorte que la nouvelle formation gouvernementale conjugue la continuité à l'expérience et au rajeunissement, qu'elle regroupe en son sein une élite de nos compétences nationales dans les divers domaines, qu'y soient élargies les fonctions de secrétaire d'Etat et que soient diversifiés leurs domaines d'intérêt. La finalité en est d'enrichir l'action du gouvernement et de lui conférer un surcroît d'efficacité et de rentabilité, en fonction de la nature et des caractéristiques de chaque étape, outre la nécessité de garantir les meilleures chances de réussite à la mise en œuvre de notre programme pour l'avenir et la réalisation du X<sup>e</sup> Plan national de développement.

Nul doute que nous sommes tous appelés, de par la respon-

sabilité que nous assumons devant Dieu, devant le peuple et devant nos propres consciences, à nous dévouer au service de notre pays, à assurer son développement intégral, à enrichir ses acquis, à préserver ses intérêts, à consolider son invulnérabilité et à hisser son étendard haut dans le ciel. Nous devons faire preuve pour cela de labeur et d'abnégation, en nous fondant sur le dialogue et le consensus dans nos actions, en nous tenant au diapason du progrès dans les domaines du savoir et de la science, en acquérant la maîtrise des nouvelles technologies et en renforçant la sollicitude dont nous entourons toutes les catégories, toutes les régions et toutes les générations.

Et si chacun des ministres que vous êtes est tenu d'exercer pleinement ses attributions dans le domaine qui lui est confié, chacun des secrétaires d'Etat se doit, également, d'assumer sa part de responsabilité dans la gestion du ministère placé sous l'autorité du ministre concerné, ou bien dans le cadre du domaine de spécialisation dont il a la charge.

J'invite chaque ministre à accomplir au mieux sa mission, en tant que chef d'équipe, sachant coopérer avec ses collaborateurs et son personnel, et assumant son rôle déterminant en matière de conception, d'exécution, de coordination, de suivi et de contrôle, tout autant que dans le domaine de la créativité, de l'initiative, de la prise de décision et du respect de la loi et de l'intérêt général, dans tout ce qu'il entreprend.

Le ministre est le responsable numéro un en tout ce qui intéresse les affaires de son département et de ceux qui y travaillent, et cela conformément à la mission dont nous l'avons investi et au serment qu'il prête devant nous.

La mission dévolue au ministre va au-delà de la supervision du fonctionnement des rouages de son département, pour englober aussi et surtout la liaison et la coordination à assurer entre les différents services, directions et institutions qui en dépendent. Il se doit d'emprunter les voies qui permettent d'éliminer toutes les formes de pesanteur, de paresse et de négligence, et d'y remédier en introduisant les réaménagements, réorganisations et développements requis, de telle sorte qu'aucune administration ou structure n'entrave le processus de changement et de modernisation que notre pays connaît dans tous les domaines. En outre, le ministre est tenu de veiller à la gestion judicieuse des moyens matériels et des effectifs humains qui sont placés sous sa responsabilité, et de mettre à contribution les compétences qu'il a autour de lui, dans l'élaboration des décisions, dans leur exécution et dans l'évaluation de leurs résultats. Il se doit aussi de récompenser les agents et les cadres qui font preuve de dévouement et de constance dans l'accomplissement de leur travail.

D'un autre côté, le ministre a aussi le devoir de favoriser les opportunités de dialogue, de coopération et de complémentarité avec les différentes organisations, associations, entreprises et structures qui sont en rapport avec les domaines de compétence de son département, et cela dans le cadre de l'intérêt supérieur du pays et en conformité avec les dispositions de la loi et les exigences d'efficacité.

Je suis en outre, convaincu que les organisations nationales, tout autant que les institutions politiques, économiques, sociales et culturelles et les médias assument un rôle important dans la clarification des approches et dans la sensibilisation du citoyen aux réalisations qui s'accomplissent chaque jour, dans le pays, dans tous les domaines. Ils se doivent, aussi, de lui faire prendre conscience des possibilités qui s'offrent au pays, des difficultés que celui-ci rencontre, des défis auxquels il est confronté, ainsi que des devoirs qui incombent à chacun de nous -- responsables ou simples citoyens -- de faire en sorte que se conjuguent toutes les potentialités et tous les efforts nationaux, qu'ils soient individuels ou collectifs, publics ou privés, pour l'adhésion sincère et résolue à une action collective assidue destinée à garantir à notre peuple bien-être et prospérité, et à notre pays, gloire et invulnérabilité.

Puisse Dieu Tout-Puissant nous accorder à tous, la réussite».

## Recevant le président de la commission des A.E. du Parlement koweïtien

# Le Président Ben Ali réaffirme la solidité des liens tuniso- koweïtiens

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a reçu, hier matin, M. Mohamed Jassem Al-Sakr, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale koweïtienne, qui effectue une visite en Tunisie, à la tête d'une délégation parlementaire, dans le cadre du renforcement de la coopération entre la Tunisie et l'Etat frère du Koweït.

M. Mohamed Jassem Al-Sakr s'est déclaré honoré d'avoir rencontré le Président Zine El Abidine Ben Ali et de lui avoir transmis les salutations de Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, et de Cheikh Saâd Al-Abdallah Al-Salem Al-Sabah, prince héritier, ainsi que celles du peuple koweïtien.

«J'ai perçu auprès de Son Excellence, le Président de la République, considération et respect à l'endroit du Koweït, de sa direction et de son peuple. Le Président Ben Ali s'est, en outre, montré attentif aux préoccupations essentielles de notre pays, à savoir la légitimité, la sécurité aux frontières et les prisonniers», a-t-il ajouté.

M. Al-Sakr a souligné que sa visite vise à renforcer les liens de fraternité et de considération entre les

deux pays. Elle a permis d'examiner les relations bilatérales et les moyens de les promouvoir au niveau non seulement gouvernemental, mais aussi populaire. Il a affirmé que son séjour en Tunisie a revêtu une grande importance.

«Cette visite a été couronnée par la rencontre avec Son Excellence le Président de la République dont les sentiments à l'égard du Koweït sont pour nous importants et fondamentaux», a-t-il dit.

Le Président de la République a chargé M. Mohamed Jassem Al-Sakr de transmettre ses salutations et ses sentiments cordiaux à son frère Cheikh Jaber Al-Ahmed Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, ainsi qu'au prince héritier Cheikh Saâd Al-Abdallah Al-Sabah et au peuple koweïtien frère, mettant en exergue les liens solides et séculaires tissés entre les deux pays frères et la coopération bilatérale continue établie entre les deux partenaires et qui constitue un exemple de fraternité, de considération et de respect mutuels au service des intérêts communs.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre d'Etat conseiller spécial auprès du Président de la République et de l'ambassadeur du Koweït à Tunis.

Nouveaux membres du gouvernement**Cérémonies de prise de fonctions****Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi**

Au cours d'une cérémonie organisée jeudi matin au ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, M<sup>me</sup> Faïza Kéfi a pris ses fonctions à la tête de ce département. M. Moncef Ben Saïd a également pris ses fonctions en qualité de secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi lors de la même cérémonie, et ce, en présence de M. Moncer Rouissi qui vient d'être nommé ministre de l'Education.

M. Rouissi a, dans une allocution, exprimé sa fierté pour la confiance renouvelée que lui a témoignée le Président de la République en le nommant ministre de l'Education, mettant en relief l'importance stratégique que le Chef de l'Etat attache à la complémentarité entre le système éducatif et celui de la formation professionnelle.

De son côté, M<sup>me</sup> Faïza Kéfi a fait part de sa reconnaissance et de sa considération au Président Zine El Abidine Ben Ali pour la confiance renouvelée placée en sa personne en la nommant ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, exprimant sa détermination à continuer d'œuvrer à la concrétisation des choix tracés par le Chef de l'Etat dans ce secteur.

M. Moncef Ben Saïd s'est, pour sa part, déclaré fier de l'honneur que lui a fait le Chef de l'Etat en le chargeant des fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, faisant part de sa gratitude au Président de la République pour la confiance placée en sa personne et réaffirmant sa volonté de ne ménager aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance.

**Ministère de l'Industrie**

- M. Moncef Ben Abdallah,

ministre de l'Industrie, a présidé, jeudi, au siège de son département, la cérémonie d'installation de M. Rafaâ Dekhil dans ses nouvelles fonctions en tant que secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie.

Le ministre a fait ressortir l'intérêt continu que le Président Zine El Abidine Ben Ali porte à l'industrie, eu égard au rôle sans cesse croissant que joue ce secteur dans la création d'emplois, l'investissement et l'exportation, relevant que ces activités ont été largement mises en relief dans le programme d'avenir du Président de la République et font l'objet de nombreuses mesures et initiatives propres à faciliter l'intégration, dans de meilleures conditions, de l'économie nationale dans l'économie mondiale.

M. Moncef Ben Abdallah a ajouté que la nomination d'un secrétaire d'Etat au ministère de l'Industrie traduit le souci de renforcer ce secteur, souhaitant au nouveau secrétaire d'Etat plein succès dans ses nouvelles fonctions.

M. Rafaâ a exprimé sa fierté de la confiance que le Président de la République a placée en sa personne en le nommant secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie, affirmant sa détermination à redoubler d'efforts, afin d'être à la hauteur de cette confiance et de contribuer à la réalisation des objectifs assignés au secteur.

**Ministère de l'Agriculture**

Au cours d'une cérémonie organisée, hier, au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. Sadok Rabeh, ministre de l'Agriculture, M. Habib Essid a été installé dans ses nouvelles fonctions de secrétaire d'Etat chargé de la Pêche, et ce, en présence de M. Ameur Horchani, secrétaire d'Etat aux Ressources hydrauliques.

Le ministre de l'Agriculture a félicité, à cette occasion, M. Habib Essid pour la confiance que le Président Zine El Abidine Ben Ali a placée

en lui en le nommant secrétaire d'Etat chargé de la Pêche.

Il a souligné l'intérêt constant que le Chef de l'Etat porte aux différentes activités agricoles dont la pêche qui, compte tenu de l'importance de son rôle socioéconomique, a fait l'objet d'une nouvelle stratégie de restructuration.

De son côté, M. Habib Essid a exprimé ses sentiments de reconnaissance et de considération au Président de la République pour la confiance placée en sa personne, soulignant sa détermination à œuvrer à la concrétisation des choix tracés dans le programme d'avenir du Chef de l'Etat.

**Ministère des Finances**

M. Taoufik Baccar, ministre des Finances, a présidé, hier, au siège de son département, la cérémonie d'installation de M. Moncef Bouden dans ses nouvelles fonctions de secrétaire d'Etat auprès du ministre des Finances chargé de la fiscalité, en présence de M. Mounir Jaïdane, secrétaire d'Etat chargé du Budget, ainsi qu'un nombre de cadres et responsables du ministère.

Le ministre a félicité M. Moncef Bouden pour la confiance que le Chef de l'Etat a placée en sa personne et a mis en exergue sa compétence, sa riche expérience et sa contribution à la mise en œuvre du programme d'avenir du Président de la République.

Le ministre a souligné, par la même occasion, l'importance de la fiscalité qui a fait, une décennie durant, l'objet d'une série de réformes structurelles dont l'exécution nécessite encore des efforts soutenus.

De son côté, M. Moncef Bouden a exprimé au Président de la République sa profonde gratitude pour la confiance placée en sa personne et affirmé sa détermination à ne ménager aucun effort afin d'assumer de la meilleure manière qui soit ses nouvelles responsabilités.

## Mesures présidentielles au profit des céréaliers

# Le Chef de l'Etat reçoit un message de gratitude et de considération de l'UTAP

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a reçu un message émanant des cadres de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), dans lequel ils lui expriment leur fierté et leur considération à la suite des mesures importantes prises par le Chef de l'Etat au profit des producteurs de céréales afin de les encourager à accroître la production et exploiter au mieux les conditions climatiques favorables prévalant notamment dans les zones nord du pays.

Les cadres de l'UTAP, et notamment les producteurs de

céréales, réitèrent par ailleurs leur gratitude pour la sollicitude présidentielle constante à l'égard de l'agriculture et des agriculteurs, et qui est de nature à réunir les meilleures conditions pour la réussite des saisons agricoles et l'accroissement de la production dans un secteur stratégique.

Les agriculteurs réaffirment, à cette occasion, leur engagement à œuvrer pour contribuer à la réussite des volets du programme présidentiel d'avenir, relatifs aux secteurs de l'agriculture et de la pêche.

## UTICA

# Les industriels du plastique reconnaissants

La Chambre syndicale des industriels du plastique, affiliée à l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a adressé au Président Ben Ali un message de remerciements et de gratitude après l'initiative présidentielle visant à indemniser les entreprises disposant de stocks de sacs en plastique noir après l'interdiction de leur usage. La chambre exprime à cette occasion sa recon-

naissance au Chef de l'Etat pour la sollicitude qu'il ne cesse de prodiguer aux secteurs industriels vitaux et pour son action permanente pour garantir aux entreprises tunisiennes de meilleures conditions de travail.

Dans le même message, les industriels du plastique ont exprimé leur détermination à redoubler d'efforts pour relever les défis de l'exportation, de l'emploi et de l'investissement.

## Nouveau gouverneur de Sidi Bouzid

# Qui est M. Mohamed Belghith ?

M. Mohamed Belghith, qui vient d'être nommé gouverneur de Sidi Bouzid, est né le 17 mars 1947 à Sfax.

Il a poursuivi des études à l'école primaire El Badr à Chihia, ensuite au lycée de garçons de Sfax, puis à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis où il obtient une licence en droit en 1971.

Il est aussi diplômé de l'Ecole nationale d'administration (promotion de 1971).

M. Belghith a entamé sa carrière administrative au cabinet du ministre de l'Intérieur (1972-1973).

De 1974 à 1978, il est nommé délégué successivement à Sousse, Monastir, Mornag et La Marsa.

En décembre 1979, il est nommé secrétaire général du gouvernorat de Siliana et muté en septembre 1983 en la même qualité au gouvernorat de Nabeul, jusqu'en septembre 1988, date de sa nomination comme chef de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

En juin 1991, il est nommé gouverneur de Tozeur, puis gouverneur de Jendouba, le 11 août 1993.

Le 12 août 1995, M. Mohamed Belghith est nommé directeur général des affaires régionales au ministère de l'Intérieur et le 16 juin 1999 gouverneur de Béja, puis gouverneur de Ben Arous le 7 juillet 2000, fonction qu'il a exercée jusqu'à sa récente nomination.

M. Mohamed Belghith est, par ailleurs, membre du Conseil économique et social depuis 1995.

Il est officier de l'Ordre de la République, marié et père de 4 enfants.

# EN BREF

## 11<sup>e</sup> édition du Festival de l'Olivier à Tébourba

M. Chadli Laroussi, secrétaire d'Etat chargé du Fonds national de l'emploi 21-21, a procédé à l'ouverture de la 11<sup>e</sup> édition du Festival de l'Olivier à Tébourba, en présence du gouverneur de La Manouba, M. Mohamed Tounsi et de plusieurs cadres de la région.

Il a également inauguré l'exposition économique organisée en marge du festival, qui se tient du 25 janvier au 4 février prochain.

Cette exposition comprend des produits agricoles et de l'artisanat ainsi que des tableaux, des photos et des documents spécifiques à la région.

## Médicaments hospitaliers : bientôt nouvelle nomenclature

La troisième session de formation continue de la pharmacie des hôpitaux organisée par l'Association tunisienne de pharmacologie hospitalière s'est tenue cette année sur le thème «Préservation de la santé hospitalière».

M<sup>me</sup> Néziha Escheikh, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé publique, a souligné à cette occasion l'importance du médicament dans le secteur hospitalier qui polarise 40% de l'ensemble des dépenses de l'Etat dans le domaine de la pharmacologie, annonçant la publication de la nouvelle nomenclature des médicaments hospitaliers au cours des prochaines semaines de manière à doter les établissements sanitaires des moyens de prise en charge nécessaires.

Elle a, également, appelé les pharmaciens hospitaliers à respecter cette nomenclature, et ce, en coopération avec les médecins et l'administration pour mettre fin au

manque de certains médicaments.

## Nouvelles dispositions de la loi sur les sociétés de commerce

Un séminaire sur «Les nouvelles dispositions de la loi sur les sociétés de commerce» s'est ouvert hier matin à Tunis, sous la présidence de M. Béchir Tekkari, ministre de la Justice. Organisé par le Centre de Tunis d'intermédiation et d'arbitrage, avec le concours de l'Association professionnelle des banques et de la Fédération tunisienne des compagnies d'assurance, ses travaux se poursuivront deux jours durant.

Dans une allocution, le ministre a indiqué que le nouveau code qui rassemble toutes les dispositions législatives et réglementations relatives aux sociétés de commerce accorde une place de choix à ces sociétés compte tenu de leur rôle dans le développement des transactions, la mobilisation des investissements et la création de postes d'emploi.

Il a affirmé que les nouveautés

contenues dans le code résident en la mise en place de nouvelles formes juridiques relatives aux sociétés comme la société à responsabilité limitée qui est de nature à encourager l'investissement et la création de nouveaux projets.

M. Béchir Tekkari a relevé que le nouveau code confère davantage de transparence de sorte que l'inscription au registre de commerce est désormais une condition sine qua non pour bénéficier de la personnalité morale, ceci outre l'élargissement du contrôle des comptes qui s'étend à toutes les sociétés de commerce.

Le ministre de la Justice a affirmé que la réforme législative et la promotion du cadre juridique de l'activité commerciale se poursuivent encore, relevant la décision du Président Zine El Abidine Ben Ali à l'occasion du 13<sup>e</sup> anniversaire du Changement de moderniser le cadre juridique de la fusion des sociétés, ce qui constitue une nouvelle étape sur la voie du renforcement de la compétitivité économique.

## UGTT

### Nouveau bureau du syndicat général de l'enseignement secondaire

L'UGTT annonce, dans un communiqué, que le nouveau bureau du syndicat général de l'enseignement secondaire a été élu à l'issue du congrès ordinaire de ce syndicat et dont la composition est la suivante :- secrétaire général : Taïeb Bouaïcha

- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé du règlement intérieur : Frej Chebbeh
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé des finances : Mohamed Kahlaoui
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé de l'information, des cadres et des techniciens : Chédli Kari
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé des études et de la législation : Hédi Khazouri
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé de la formation syndicale et de l'éducation ouvrière : Naïma Hammami
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé de la couverture sociale, de la santé et de la sécurité professionnelle : Mohamed Zouheïr Jouini
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé des relations arabes et extérieures : Jamel Lazhar
- S<sup>re</sup> gl adjt, chargé de la femme, de la jeunesse et des associations : Zouheïr El Idoudi.

**Chambre des Députés — Projets de loi à l'examen****Séance plénière mardi prochain**

La Chambre des Députés tiendra, mardi prochain, une séance plénière qui sera consacrée à l'examen de plusieurs projets de loi, à savoir:

1) Projet de loi relatif à l'hypothèque de matériel d'équipement professionnel.

2) Projet de loi portant ratification de la convention sur la non-double imposition et la lut-

te contre la fuite fiscale en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, conclue entre la Tunisie et le Koweït.

3) Projet de loi portant adoption de l'accord de prêt relatif au financement de l'acquisition de bâtiments pour les représentations diplomatiques tunisiennes en Europe, conclu entre le gouvernement tunisien et

l'Union tunisienne des banques (UTB).

4) Projet de loi ratifiant l'avenant à l'accord de coopération signé le 8 mars 1982 entre le gouvernement tunisien et la fondation allemande Konrad Adenauer.

5) Projet de loi amendant la loi 89/9 du 1<sup>er</sup> février 1989 relative aux participations et établissements publics.

**Tunisie-Koweït — Tourisme****Considération pour les performances de l'ère nouvelle**

La coopération tuniso-koweïtienne dans le domaine du tourisme a été, au centre de l'entretien qu'a eu, jeudi après-midi, à Tunis, M. Mondher Zenaïdi, ministre du Tourisme, des Loisirs et de l'Artisanat, avec M. Mohamed Jassem Al-Sakr, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale koweïtienne.

M. Zenaïdi s'est félicité, au cours de cette rencontre, de la solidité des relations de coopération tuniso-koweïtiennes, notamment dans le domaine du tourisme, soulignant le souci des dirigeants des deux pays de consolider et de diversifier cette coopération et de la hisser au niveau des aspirations des peuples koweïtien et tunisien à la complémentarité et à la coopération.

De son côté, M. Al-Sakr a exprimé sa considération pour les performances accomplies par l'ère nouvelle dans tous les domaines, particulièrement dans le secteur touristique, ce qui a valu à la Tunisie d'être classée en tête des destinations touristiques dans le monde arabe et dans le Sud méditerranéen.

Il a souligné la volonté du Koweït d'intensifier ses engagements, investissements et participations aux différents projets en Tunisie, l'objectif étant de renforcer les relations bilatérales et de tisser un réseau d'intérêts communs entre les deux peuples.

**Enseignement supérieur****Le programme de pédagogie numérique, un impératif**

M. Sadok Chaâbane, ministre de l'Enseignement supérieur, a visité jeudi l'Ecole supérieure de commerce et l'Ecole supérieure de comptabilité et de gestion des entreprises où il a pris connaissance des conditions d'études et d'encadrement ainsi que des activités culturelles et sociales des clubs et associations estudiantines relevant de ces établissements.

A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de recruter des professeurs étrangers et d'inviter des Tunisiens à l'étranger pour tirer profit de leurs expériences et les impliquer dans l'encadrement des étudiants. Il a recommandé d'encourager la codirection

des thèses avec les experts non universitaires de Tunisie et de l'étranger afin de permettre à l'établissement universitaire de s'ouvrir sur son environnement.

M. Chaâbane a insisté sur l'impératif d'adhérer au programme de pédagogie numérique élaboré par le ministère dans le cadre de la réforme du système de l'enseignement supérieur pour adapter celui-ci aux mutations dans le monde et aux exigences du développement économique. Il a indiqué que la réécriture des cours sur des supports numériques offre des opportunités de travail collectif, de réactualisation du contenu et d'accès au marché extérieur.

Tunisie-Turquie — Agriculture

# 3<sup>e</sup> session de la commission sectorielle mixte

M. Moncef Ben Abdallah, ministre de l'Industrie, a reçu jeudi M. Husnu Yusuf Gokalp, ministre turc de l'Agriculture et des Affaires rurales, avec lequel il a évoqué l'évolution des relations de coopération économique entre les deux pays ainsi que les moyens d'approfondir les échanges industriels, en particulier dans le domaine des produits alimentaires.

Le ministre de l'Industrie a noté les nouvelles opportunités générées par le contexte économique international pour impulser le partenariat industriel entre les deux pays.

M. Ben Abdallah a exposé dans ce cadre les potentialités offertes par les secteurs de l'agroalimentaire et des engrais chimiques pour renforcer la coopération bilatérale et permettre aux deux pays d'asseoir les bases solides d'une nouvelle dynamique d'échanges et de partenariat entre les entreprises.

M. Gokalp exprimé, de son côté, la volonté d'engager la coopération bilatérale dans une nouvelle étape favorisant un flux d'échanges continu entre les deux pays en mettant à profit les opportunités offertes par le secteur privé et de complémentarité entre les entreprises dans l'objectif d'assurer une exploitation judicieuse des ressources naturelles dont disposent les deux pays.

D'autre part, MM. Sadok Rabeh, ministre de l'Agriculture, et Husnu Yusuf Gokalp, ont pré-

sidé, mercredi, à Tunis, l'ouverture des travaux de la troisième session de la commission sectorielle mixte de l'agriculture tuniso-turque.

M. Rabeh a qualifié de «traditionnelles», «globales» et «diversifiées» les relations de coopération tuniso-turque, ce qui est de nature à renforcer le partenariat économique entre les deux pays, à travers, notamment, l'intensification du rythme de création des projets mixtes d'investissement privé dans les deux pays.

De son côté, l'hôte turc a fait état de la considération et de l'intérêt que porte son pays à la coopération avec la Tunisie et de son souci d'œuvrer à multiplier les opportunités d'investissement, notamment dans le secteur agricole qui occupe une place privilégiée dans les économies des deux pays.

M. Husnu Yusuf Gokalp avait pris connaissance, mercredi matin, au cours de sa visite à la Société de mise en valeur agricole Al Jala dans le gouvernorat de Zaghuan, de l'expérience tunisienne en matière de restructuration et de mise en valeur des terres domaniales.

Le ministre turc s'est informé des projets d'aménagement hydraulique et des unités de production animale réalisées par la société avec des investissements de l'ordre de 5 millions 700.000 dinars.

Tunisie-Turquie — Agriculture

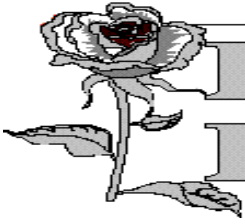
# 3<sup>e</sup> session de la commission sectorielle mixte

L'écrivain et journaliste français Salvatore Lombardo a animé hier après-midi, à la maison de la culture du Kef, une conférence au cours de laquelle il a notamment présenté son nouveau livre *La Revanche de Carthage*, et ce, en présence de nombreux intellectuels de la région.

Dans son intervention, M. Lombardo a expliqué son engagement en faveur de la Tunisie par les acquis d'envergure qu'elle a accomplis depuis le Changement du 7-Novembre ainsi que par la vision humaniste du Président Zine El Abidine Ben Ali qui, a-t-il souligné, a réussi à mettre en place un modèle de développement social fondé sur le respect des droits de l'homme, la consécration de la démocratie et l'ancrage des valeurs de solidarité.

L'auteur a également fait part de son admiration pour les multiples actions entreprises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le pays.

A noter que l'écrivain procédera à la dédicace de son ouvrage au cours d'une cérémonie qui se tiendra cet après-midi, à 17h00, à l'Espace Sophonisbe à Carthage.



# LE COIN ÉCOLOGIE

**Savez-vous que c'est à un biologiste allemand, Ernst Haeckel (Potsdam, 1834 -Iéna 1919) que l'on doit le terme «écologie». C'est en effet à ce savant, un darwiniste acharné, que revient le mérite d'avoir jeté les fondements de l'ensemble des sciences qui étudient les êtres vivants, en particulier l'homme, en fonction de leur milieu naturel ainsi que les rapports qui s'établissent entre les êtres vivants et le milieu. C'est vers 1970 que se produisit un glissement de sens qui fait que de nos jours le terme «écologie» signifie aussi et surtout «le milieu naturel, l'environnement de l'être vivant, en particulier de l'homme» (Cf : Lexis Edition originale 1979. Réédition en 1989). Est, partant, «écologique» tout ce qui est relatif à la préservation du milieu naturel.**

## Que deviendront nos «sebkhas» ?

Voilà la grande question que ne cessent de se poser nos «écolos» jaloux de l'équilibre de notre écosystème. Si de l'effritement de la couche d'ozone ils subissent non sans gêne les retombées parfois néfastes, qu'ils arrivent mal à déceler à temps et partant à s'en prémunir, de l'état des «sebkhas», ils sont en revanche avertis rien que par l'observation scientifique et objective. C'est un fait : nos «sebkhas» se dégradent à vue d'œil. Aussi a-t-on mis au point un programme national pour enrayer cette dégradation dans six «sebkhas»: à Séjoumi, à Soliman, à Korba, à Kélibia, à l'Ariana et à Ben Ghayadha (Mahdia).

Pour la «sebkha» de l'Ariana par exemple, l'étude mise en route prévoit le décaissement de 300.000 dinars afin d'assurer une gestion intégrée de cet espace devenu source de nuisances. A suivre de près, notamment en ce qui concerne la sebkha de Séjoumi qui promet de devenir un espace d'oxygénation pour le Grand-Tunis.

## Littoral : que sonne le tocsin !

Sur l'érosion de nos plages, l'on n'est point

bien informés. Le phénomène est pourtant très menaçant, quoique subreptice dans bien des endroits. Par exemple, il affecte déjà l'une de nos plus belles plages : celle de Mahdia (une région dont le potentiel éco-touristique n'est plus à démontrer). Là-bas, justement, des barrières en bois sont implantées sur quelque 600 mètres linéaires, afin de stopper l'avancée de l'eau et de préserver les dunes de sable qui constituent à ce jour le meilleur bouclier (naturel et durable) contre l'érosion maritime.

Rien que pour Mahdia, il est prévu des dépenses de l'ordre de 100.000 dinars.

Maître-d'œuvre de ce projet et de bien d'autres similaires, l'Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL) met les bouchées doubles afin de venir à bout de ce type d'érosion.

Ainsi, l'Apal prévoit-elle une journée d'étude, mardi prochain (30 janvier) à Mahdia (l'endroit le mieux indiqué, dit-on) sur le thème combien d'actualité de la restauration des dunes de sable sur le littoral.

Cela s'appelle se mettre en ordre de bataille contre l'érosion du littoral qui constitue l'essentiel de nos ressources naturelles et sonner le tocsin pour engager la lutte.

L.C.

Infrastructure ferroviaire

# Le train sur les rails de la modernité

La modernisation de l'infrastructure ferroviaire dans la banlieue de Tunis (Tunis-Borj Cédria) coûtera 62 MD. En quoi consiste cette «infrastructure»?

Il s'agit du triplement de la voie entre Tunis et Hammam-Lif et son doublement jusqu'à Borj Cédria, de l'équipement de la ligne par un système de commande centralisée, de la construction de stations et gares modernes ainsi que des clôtures et de l'engagement des travaux pour la construction de huit ouvrages de dénivellement rail-route (projets inscrits avant le IX<sup>e</sup> Plan).

Selon M. Abderrazak Nafti, directeur du département de la communication et des relations extérieures à la SNCFT, «le chemin de fer connaît un regain d'intérêt de par le monde vu ses avantages multiples qui concernent aussi bien le coût que l'impact sur l'environnement. La Tunisie a choisi d'adapter son réseau ferroviaire à cette nouvelle situation grâce à plusieurs projets de modernisation». En effet, plusieurs projets d'envergure ont concerné des axes stratégiques et d'autres sont au programme.

## Des passages routiers programmés

La construction du passage supérieur routier de Sidi Rezig — mis en service en 1997 — entre dans le cadre de l'allègement de la circulation automobile et piétonne, outre le renforcement de l'aspect sécurité. D'autres projets similaires ont été construits ou sont en cours. Le passage supérieur routier de Mégrine opérationnel à partir de 1998 a été suivi par un autre passage inférieur pour piétons à Hammam-Lif ouvert aux usagers en février 2000, soit à la même année (avril) que le passage inférieur pour piétons à Radès.

Mais on ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, puisque d'autres passages sont programmés à Ezzahra (les travaux seront entamés en février 2001 pour durer 15 mois), à Boukornine (démarrage des travaux en août 2001 pour se poursuivre pendant 24 mois) et à Hammam-Lif (début des travaux en août 2001 sur une période de 18 mois). D'autres passages routiers à Radès, Hammam-Chott et Borj Cédria seront programmés pour le X<sup>e</sup> Plan. «L'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, souligne M. Nafti, se fait dans le cadre d'une vision prospective à long terme et se base sur plusieurs études d'ordre économique, écologique et énergétique, sans négliger toutefois les aspects prévention des accidents et aménagement territorial».

C'est ainsi que la SNCFT a programmé le doublement de la ligne entre Borj Cédria et Kalaâ Kébira sur 113 km avec un coût de l'ordre de 71,4 MD. Ce projet grandiose commence à prendre forme dans la mesure où, en 1996, l'on a mis en service le tronçon à double voie entre Enfidha et Bir Bou Regba. Trois ans plus tard, soit en 1999, mise en service du tronçon à double voie entre Borj Cédria et Bir Bou Regba. A cela, il faut ajouter l'achèvement des travaux de terrassement entre Enfidha et Kalaâ Kébira.

## Acquisition de locomotives

«Ces doubléments de la voie sont très intéressants, précise notre interlocuteur, car ils renforcent l'aspect sécurité et per-

mettent de gagner du temps au cours du voyage dans la mesure où le train n'est plus obligé de marquer un temps d'arrêt».

Il y aura aussi la pose de la deuxième voie entre Enfidha et Kalaâ Kébira (40% des travaux réalisés à fin 2000) et l'achèvement et la mise en service de la deuxième voie sont prévus le 1<sup>er</sup> juillet 2001.

«Deux axes importants comptent dans notre stratégie, soutient le directeur de la communication et des relations extérieures, à savoir l'axe Tunis-Ghardimaou (vers l'Algérie) et l'axe Tunis-Gabès (vers la Libye). L'Etat a décidé, cependant, de maintenir certaines lignes à faible trafic en en supportant le coût». La consolidation de l'infrastructure de la ligne Tunis-Gabès d'un coût de 115 MD consiste en le renforcement des ouvrages d'art, action achevée, et le renouvellement de 180k m de voies entre Sousse et Gabès. Déjà, 140 km ont été renouvelés et il est prévu l'achèvement total des travaux avant la fin du plan en cours.

La SNCFT a consacré d'importants fonds pour l'acquisition du matériel. Il a été procédé, en effet, à l'achat de 21 locomotives pour 50 MD, toutes mises en service. La réhabilitation va concerner cent voitures à voyageurs de grandes lignes. Jusqu'ici, quelque 45 voitures ont bénéficié de cette opération qui se poursuit dans les ateliers de Sidi Fathallah dans le cadre de la coopération tuniso-espagnole.

## Augmenter les recettes

L'objectif à travers tous ces projets de modernisation, de renouvellement, d'acquisition, de réhabilitation est de réduire le temps de parcours à 1h30 de Tunis à Sousse (au lieu de 2h05), à 3h15 de Tunis à Sfax (au lieu de 3h55) et à 5h10 de Tunis à Gabès (au lieu de 6h45). Il s'agit aussi d'améliorer l'offre, la fréquence, d'assurer plus de sécurité, de confort et de rapidité et d'augmenter les recettes de la SNCFT, désormais responsable de son équilibre financier et de ses bénéfices.

L'aménagement des installations ferroviaires dans la région du Sahel avec 80 MD permettra le doublement de la voie entre Kalaâ Kébira et Kalaâ Séghira, la réhabilitation de la ligne Msaken-Moknine et sa jonction avec la ligne du métro du Sahel. La construction de cinq passages supérieurs à Sousse ainsi que d'un dépôt d'entretien du matériel dans la zone de Sidi Abdelhamid auront incontestablement un impact positif sur la circulation et la sécurité.

D'ailleurs, l'on vise une réduction des temps de parcours entre Tunis et Sfax de 17 minutes et de 26 minutes pour les trains de marchandises, la mise en place d'un système de transport régional reliant les villes du Sahel, l'augmentation du nombre de trains entre Tunis et Sousse et la possibilité de mettre en place un système de transport entre les régions de Sousse et Sfax et Sousse et Gabès.

C'est dans ce même sens que la SNCFT compte aménager la ligne Tunis-Ghardimaou avec une protection contre les inondations, l'équipement de la ligne par un système de signalisation allégée et l'acquisition de quinze voitures à voyageurs pour cette ligne.

## PRESENCE DES ARTS

Les photographies de Hamideddine Bouali au Centre culturel  
Bir Lahjar**Examen de conscience**

L'artiste photographe Hamideddine Bouali nous propose, à partir d'aujourd'hui, au Centre culturel Bir Lahjar, une sorte de rétrospective de certaines de ses œuvres marquantes et pour lesquelles il nous convie à un **examen de conscience**.

Celui, notamment, de «*revenir sur les lieux de quelques crimes commis tout au long d'une minuscule carrière de presque vingt ans d'activités photographiques*».

Parmi les photographies présentées, quatre d'entre elles méritent un arrêt sur image pour comprendre à la fois l'**intrusion** de l'artiste «*dans la vie privée des gens mais, aussi, des paysages et des objets*», et l'importance de ces réalités **exhibées**, réalités parfois cruelles parce qu'elles concordent bien avec l'esprit de notre temps.

Nous avons relevé ainsi *Rue de Palestine, Tunis 1987*, une photographie de plaque de rue décrochée et sur le mur des affiches lacérées. Ce cliché illustre ce qui se passait — et se passe encore en Palestine. D'où, dixit l'artiste, «*une*

*situation politique éternellement dans l'impasse*».

*L'affiche, Tunis 1986* est un cliché qui se veut comme la lecture d'un cas de conscience ou le photographe se sent «*continuellement confronté à un dilemme: celui de l'exercice de sa liberté d'expression vis-à-vis de la liberté d'autrui à disposer de sa propre image*».

Le troisième exemple nous vient d'un cliché que le photographe a pris, en France, d'un couple âgé «*qui regarde une image considérée comme tabou*». D'où la relation de l'image prise à l'image que se fait ce couple du nu en question. Ce cliché est intitulé : *Visions Aix-en Provence 1991*. Enfin *Cité, Tunis 1987* nous montre un couple ou plutôt la silhouette de deux êtres marchant.

On voit des immeubles blancs et tout le reste du cliché est noyé dans le noir. L'artiste a aussi voulu prendre ce qu'il appelle «*une vue sans personnages*». Nous reviendrons dans le détail sur cette exposition.

On nous écrit du Goethe Institut de Tunis**De «l'Or du Pérou» à l'épave de Mahdia**

En 1987, une tombe d'un prince de la civilisation «Moche» (du 1<sup>er</sup> au 8<sup>e</sup> siècle après J.-C.) fut découverte sous une pyramide de briques séchées à l'air, ainsi que huit autres sépulcres. Les archéologues péruviens récupèrent une multitude de bijoux finement ciselés, des masques dorés, des armes, de la poterie. La quantité impressionnante avoisina les trésors de Toutankhamon. Mais le tout était dans un état de conservation lamentable. Le directeur du musée régional qui devait prendre en charge le trésor, prit la décision de le confier au Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz (Mayence). Les restaurateurs de ce musée allemand ont la réputation d'être parmi les meilleurs du monde. Pendant quatre ans, les experts s'occupaient des objets péruviens. Le résultat fut un petit miracle : de l'amas de débris à première vue sans valeur, surgirent des chefs-d'œuvre précieux, comme par exemple un masque doré avec des yeux incrustés de lapis-lazuli. La conséquence scientifique du travail exceptionnel de ces restaurateurs est de première importance : pas seulement les Incas (1467 à 1532) atteignaient un niveau civilisationnel très élevé, mais déjà les «Moches», mille ans avant eux !

L'exposition à Bonn comporte les 200 pièces les plus spectaculaires. La chambre funéraire du prince «Moche»

a été reconstruite en taille réelle.

En mai prochain, le trésor regagnera le Pérou et sera exposé définitivement au musée «Tumbas Reales de Sipan» qu'il ne quittera plus, sur décision du gouvernement péruvien.

La Tunisie aussi possède son trésor archéologique d'une valeur inestimable, visible au musée du Bardo. Connaissez-vous ces antiquités sorties de la mer au large de Mahdia, provenant d'une cargaison d'un bateau coulé en 80 avant J.-C. ?

Ce sont des chefs-d'œuvre en bronze et en marbre attribuables aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant J.-C. D'ailleurs, ce trésor a été restauré également en Allemagne, par une équipe du Rheinisches Landesmuseum Bonn, et exposé fin 1994 dans ce même musée, avant de regagner la Tunisie. Depuis l'éché dernier, le trésor de Mahdia éblouit les visiteurs par sa splendeur retrouvée, dans des salles d'une beauté sans pareille. (Entrée gratuite au Musée du Bardo pour les résidents, chaque premier dimanche du mois).

**Dorothee ABDELHAMID**  
**(Programme culturel.**  
**Goethe Institut Tunis)**

## MUSIQUE CLASSIQUE

Marco Sollini en concert au TVT

## Le piano à bras-le-corps

Il a vraiment de la poigne ce pianiste italien qu'est Marco Sollini.

On nous avait dit qu'il figurait parmi les meilleurs de la Botte.

Mercredi dernier au TVT, nous l'avons trouvé superbe, talentueux, courtois, généreux aussi, car il a joué — deux heures durant — jusqu'à en baisser les bras de douleur.

Et avec quel sens de la dignité lorsque à la fin, bissé à maintes reprises, il a dû accéder encore et encore aux vœux du public enchanté jusqu'à n'en plus pouvoir...

Marco Sollini et le piano, cela nous rappelle, bien évidemment, quelque scène de taumachie avec soit la mise à mort de la bête, soit la chute inévitable

du toréro.

Mais dans ce cas d'espèce, le piano qui fut la bête avait tout autant donné le meilleur de ses capacités qu'il fulminait encore même lorsque l'artiste s'en tint quitte pour la suite des événements. Donc, un combat équitable mais qui avait quelque part ébranlé le piano et même tout le parterre du Théâtre de la Ville de Tunis qui n'en revenait pas de voir ce duo s'affronter si artistiquement.

Et là c'est surtout dans les compositions de Liszt (*Bolero*, *Barcarole*, *Tarantelle...*), la valse *Lucia et Parisina* de Donizetti ou encore les paraphrases de concert sur le *Rigoletto* de Verdi, qu'il fallait admirer tout le talent de Marco Sollini, tant dans ses forces de frappe sur

le clavier que sur l'art qu'il a à nous communiquer ce sens de l'énergie qui vous revigore l'esprit et le cœur.

Durant la première partie — car il y eut une courte pause —, l'artiste a évolué par petites touches (Verdi et sa *Romance sans paroles en fa maj*); Puccini (*Petite Valse et Petit Tango...*) pour nous introduire dans des atmosphères plus lyriques, romantiques et voluptueuses à travers la riche répertoire de *Leoncavallo: Nights of Italy; Nocturne; cortège de Pulcinella* (une petite marche humoristique).

Tant il est vrai que sous l'empreinte de Marco Sollini, un piano, dira-t-on, vaut bien tout un orchestre...

Mais quel orchestre que ce duo tant inattendu !...

L'ensemble Yesmine au 4<sup>e</sup> art

## Un parfait pot-pourri de musique tunisienne et japonaise

Instruments japonais à gauche, instruments arabes à droite, c'est l'ensemble Yesmine qui donnait, mardi dernier, un concert exceptionnel à la salle du 4<sup>e</sup> art. La scène était ainsi partagée entre deux univers, deux univers si différents, mais qui ont su parfaitement communiquer entre eux, ce soir-là.

Les notes coulaient de source, ce qui émut l'assistance. Le début du concert fut ainsi consacré entièrement à la musique japonaise, à travers ses chants, ses instruments, ses habits typiquement traditionnels.

Miki Maruta se tenait derrière le «koto» (un instrument à cordes qui ressemble au *qanoun* sauf qu'il est de la longueur d'une planchette en bois et que ses cordes sont relevées grâce à de petits triangles de même fibre, faciles à déplacer et à démonter). Sa robe blanche, garnie de motifs verdâtres, est serrée à la taille par de larges gaines en satin, ce qui met en relief sa gracieuse silhouette. Avec une grande élégance, cette musicienne et interprète de musique classique japonaise, se met à pincer les cordes, tout en suivant les rythmes de ses deux compagnons, Shingo Ikegami qui joue également du «koto», et Kuni Yoshi Sugawra, spécialiste du «shakuhachi» (une flûte en bambou

qui ressemble à un *naï*, en plus épais, et qui dégage un son plus grave et plus mélodieux).

## Une grande maîtrise instrumentale

L'ensemble de ces trois musiciens, ayant une grande maîtrise instrumentale, est remarquable surtout par sa performance musicale de grande qualité à travers des morceaux choisis d'inspiration typiquement japonaise.

La deuxième partie du programme, consacrée essentiellement à la musique tunisienne, a été illustrée par le club Bachraf. Un club composé de trois musiciens japonais, spécialistes de la musique arabe : Yoshiko Matsuda (luth), Hiromi Nishida (violin) et Jun Chiki Chikuma (*naï*). Ce groupe a interprété d'anciennes chansons de Khémaïs Tarnane (*Rabbi aâtanî kullî shai, Yalli bouâdik dhâïâ fikri*), de Mohamed Triki («*Samai Boutanikar*») ainsi que «*wasla Hassine*» et «*wasla Muhayer Sika*».

Ces trois musiciens ont essayé, aussi bien à travers les solos, qu'en duo, de nous montrer comment ils sentaient et interprétaient la musique tunisienne dans toute sa splendeur.

Concernant le côté «surprise» de la soirée, la dernière partie fut une sorte de pot-pourri de musique tunisienne et japonaise. L'ensemble Yesmine au complet était ainsi sur la scène. Musique japonaise à gauche, musique tunisienne à droite, mais les notes entremêlées rimaient parfaitement et les instruments, originaires de pays si lointains, se complétaient et s'harmonisaient. Les chansons connues semblaient si différentes de par leurs nouvelles atmosphères, qu'elles en gardaient pourtant le même arrière-goût captivant et délicieux.

Le groupe a interprété à sa manière *Taht el yesmina, Lamouni illi gharou menni*. Il a également chanté avec un accent typiquement japonais *Kif dar kess el hob* de Khémaïs Ternane.

L'ensemble nous a fait découvrir des morceaux de l'empire du Soleil Levant *Kotoba no yoru* (composition du flûtiste Jun Chiki Chikuma) et *Yagibuhi* (morceaux extraits du patrimoine japonais).

Une belle démonstration que cet ensemble nous soumet pour nous dire combien la musique tunisienne et la musique japonaise peuvent s'épouser parfaitement.

## DIAPHANES

«Mémoire et création» :  
le second souffle

Par Hamdi HMAIDI

Sans se substituer aux éditeurs ni leur faire de la concurrence, le ministère de la Culture a créé il y a quelques années une collection baptisée «Mémoire et création» cogérée par le Centre national de la communication culturelle et la direction des lettres. Depuis, huit titres ont vu le jour. Il s'agit d'éditions critiques de textes appartenant à des genres divers (poésie, nouvelle, essai, article de presse...). Leurs auteurs ne sont autres que Tahar Haddad, Mustapha Khraïef, Sadok Mazigh, Tahar Khémiri, Hassine El Jaziri, Abderrazak Karabaka, Férid Ghazi et Noureddine Ben Mahmoud.

Le but de cette collection est double. Il s'agit d'abord de sauver de l'oubli les écrits de plusieurs de nos auteurs et penseurs qui sont restés à l'état de manuscrits et qui sont provisoirement conservés soit par des membres de leurs familles soit par des amis soit par des institutions publiques.

En effet, ceux qui suivent de près ce qui se passe sur la scène de la création savent que la production de tel ou tel poète, de tel ou tel nouvelliste, de tel ou tel dramaturge qui nous a quittés ne se limite pas à ce qui a été publié d'une façon intégrale ou partielle. Par conséquent, les témoignages des proches et des compagnons de route peuvent guider nos pas dans la recherche et la découverte de l'existence de manuscrits en souffrance. Il s'agit, en second lieu, de réunir des écrits éparpillés qui ont été publiés isolément dans des journaux ou dans des revues, de les commenter et de les mettre à la disposition du grand public. Les rapports que nous entretenons avec nos écrivains se font souvent par oui-dire. En d'autres termes, nous savons qu'ils existent, qu'ils ont pratiqué tel ou tel genre, et dans le meilleur des cas, nous avons accès à de petits extraits de leurs œuvres. Ceux parmi nous qui veulent aller plus loin doivent effectuer le parcours du combattant. Il faut compulsier des périodiques, chose qui demande un temps fou. Mais encore faut-il les trouver ces périodiques et être autorisé à les consulter. La bibliothèque de la littérature nationale ne mérite pas ce genre de traitement et les lecteurs de cette littérature ont droit au savoir. C'est l'esprit dans lequel travaille cette collection.

En d'autres termes, il s'agit là d'un patrimoine à sauvegarder et à faire connaître auprès du grand public. Des spécialistes de la littérature tunisienne ont travaillé dans ce sens et nous ont proposé jusqu'ici huit titres. Beaucoup d'autres titres sont actuellement en chantier. Mais ce n'est qu'un début.

Jusqu'ici, la collection s'est intéressée aux hommes. C'est un choix. Et elle est appelée à continuer dans cette voie. Mais par souci de diversité des éclairages et des approches, elle envisage de s'intéresser également aux supports. Qui dit littérature tunisienne du XX<sup>e</sup> siècle dit une production dont la majeure partie s'est fait connaître par le biais des journaux et des périodiques. Ces supports ne constituaient pas de simples créneaux. Ils étaient des outils qui servaient les intentions d'un mouvement, d'une tendance ou tout simplement d'une diffusion large. La presse littéraire a connu en Tunisie un essor et un impact qui ne sont plus à démontrer. Des travaux de recherches universitaires se sont penchés sur la question. Des revues comme *El Mabahith* ou plus récemment *Attajdid* ont joué un rôle déterminant dans la dynamique culturelle. C'est ce que la collection «Mémoire et création» vise à rappeler et à mettre en évidence en consacrant à ces revues une part de son espace.

Le projet est là. Nous attendons le fruit de son actualisation.

H.H.

Aujourd'hui et demain  
au Centre d'arts  
dramatiques du Kef

# L'île flottante

Le Centre national d'arts dramatiques et scéniques du Kef organise, à l'intention du public jeune, un cycle de représentations théâtrales, aujourd'hui à 14h00 et demain à 10h00, avec une nouvelle production théâtrale destinée aux enfants du Centre national des arts dramatiques de Sfax intitulée *L'île flottante*.

L'histoire est celle d'une poupée nommée «Awad», fabriquée par le vieux «Allam». «Awad» voudrait voyager dans le vaste monde mystérieux des mythes et des contes féeriques, un monde de magie et d'enchantement.

Aidée par son ami «Allam», la poupée passe par de nombreuses étapes difficiles et dangereuses.

Entre les périples dans les sables mouvants et le désert, et les aventures périlleuses sur les immenses vagues dévoreuses d'hommes, le héros arrive à surmonter les obstacles et réalise son rêve d'atteindre «l'île flottante».

D'après le texte de Imed Haj Sassi, mise en scène de Lazhar Bouazizi, *L'île flottante* est une création qui promet au jeune public, une fresque haute et couleur et qui manie bien l'expression corporelle et la musique. Tous les efforts seront déployés pour attirer l'attention et divertir les enfants.

A.D.

## Salon virtuel de l'industrie tunisienne

# Le nouvel esprit de commercialisation

La nouvelle approche de marketing, qu'on qualifie d'ailleurs de performante, dépend aujourd'hui de notre capacité à s'adapter et à maîtriser les technologies de la communication. Ces technologies, qui permettent une bonne circulation de l'information, ouvrent des perspectives prometteuses au profit de l'entreprise qui a besoin de véritables outils d'aide à la décision pour anticiper et faire face aux enjeux stratégiques futurs.

Il faut reconnaître que l'accès à de telles technologies permet à l'entreprise de s'ouvrir sur le monde extérieur, d'embellir son image de marque, de devancer ses concurrents, de mieux se rapprocher de ses partenaires, de valoriser la notoriété de ses produits et de réduire le coût de sa production.

Or, malgré tous ces avantages, on constate que les entreprises qui

ont mis à profit cette approche sont rares. Trop même. Il a fallu donc mettre en place une stratégie incitative pour sensibiliser davantage les entreprises concernées.

A ce chapitre, l'Agence de promotion industrielle (API) a aménagé dans son site web un espace adéquat à la promotion de l'entreprise : le Salon virtuel de l'industrie tunisienne. Cette nouvelle vitrine offre une image complète et fiable de l'industrie nationale grâce à un «showroom virtuel» qui présente l'entreprise, son produit, son chiffre d'affaires local et à l'exportation et même son potentiel de sous-traitance et de partenariat.

Ce salon comprend par ailleurs la 1<sup>ère</sup> banque de données industrielles en ligne (4.600 entreprises), ce qui place l'entreprise dans un environnement économique global.

Mieux, cette première banque s'attelle en permanence à mettre à jour des données assurées par 40 enquêteurs répartis sur 23 représentations régionales de l'API.

Il est donc clair que cette stratégie de communication adoptée par l'API ne manquera pas de motiver les entreprises tunisiennes à modifier, du moins à réfléchir à de nouvelles approches de marketing.

En effet, si le nombre d'entreprises connectées (parmi les 3.500 employant 20 personnes et plus) est de 700 actuellement, soit 20%, il serait en 2001 de 2.000, soit 60%.

Egalement, les entreprises qui auront leur propre site web seront en 2001 au nombre de 500 (15%) contre 50 entreprises seulement en 2000 (1,5%).

Anis SOUADI



## BOURSE DE TUNIS

### Faits marquants de la journée du 26/01/2001

• **Capitalisation boursière**  
• 3,877 MD

• **Volume des transactions**  
• 2,2 MD

• **PER moyen du marché**  
• 12,32

• L'indice Tunindex a été relativement stable clôturant la semaine à +0,01% par rapport à la veille et +0,04% par rapport au début de la semaine. En effet 11 valeurs ont enregistré une hausse tandis que 10 ont accusé un recul de leur cours.

• Le volume des échanges sur la cote de la Bourse a été de 2,2 MD concernant essentiellement les titres SOTETEL NG (0,6 MD), SFBT et SOTETEL anciennes (0,4 MD) totalisant 66% du volume échangé.

• Les titres SOFI-Sicaf et Al Kimia ont enregistré les plus fortes baisses de la séance clôturant respectivement à -4,40% et -4,19%.

• Avec une demande non satisfaite de l'ordre de 760.000 titres, le titre SOTRAPIL continue à être réservé à la hausse.

• Concernant la physionomie générale, le marché a été légèrement à la demande avec un taux de liquidité moyen de 31% et un taux de satisfaction de 28%.

Mondial 2002 — Eliminatoires — Groupe D — 3<sup>e</sup> journée — Dimanche,  
Congo-Tunisie

*L'équipe nationale à Pointe-Noire*

# Constat rassurant

De notre envoyé spécial, **Karray BRADAI**

***Les joueurs tunisiens ne sont plus qu'à 24 heures du rendez-vous contre le Congo. Ils vivent intensément ce match déterminant avec de l'appréhension, mais l'envie de gagner se lit sur tous les visages.***

A chaque match sa vérité ! C'est le maître mot dans le camp de l'équipe de Tunisie.

Les camarades de Jaziri se préparent à négocier le rendez-vous de demain à Pointe-Noire avec toutes les cartes en règle.

La séance d'entraînement prévue cet après-midi à 16h00 (heure du match) sur le terrain central est réservée au travail spécifique individuel et collectif, question de consolider le schéma du match de demain.

Satisfait d'avoir récupéré à l'occasion tous ses joueurs, à l'instar de S. Trabelsi, Chihi, Bouzaïène et Clayton, Scoglio a entamé depuis avant-hier à Malaga, le dernier virage de la préparation avec un soin particulier pour le volet tactique.

Le constat dressé par Scoglio est rassurant quant au degré d'assimilation de ses protégés, d'autant que la préparation se fait dans des conditions optimales. On ne déplore pas de bobos, même S. Trabelsi est prêt à tenir sa place. «*Le Congo est un adversaire qu'on respecte. Autrement dit, l'équipe de Tunisie négociera cette rencontre sans négliger aucun aspect du jeu*», souligne-t-il avec la détermination de remporter ce match pour «*effacer*»

la défaite contre le Maroc.

D'ailleurs, le sélectionneur national insiste depuis la reprise de la préparation sur le côté psychologique.

## Le jeu physique des Congolais

A cet égard, les joueurs répondent présent en s'investissant avec le sérieux requis. Hier à 18h00 (heure tunisienne), ils ont effectué une séance de déchargement nécessaire pour éliminer la fatigue après 7 heures de voyage.

«*La concentration sera nécessaire pour pouvoir appliquer convenablement la tactique appropriée. Il faudra aussi que chacun donne le maximum de lui-même*», affirme Scoglio.

Conscients de la valeur des Congolais, d'autant qu'il s'agit d'un match à quitte ou double, on insiste dans le camp tunisien sur la rigueur, l'un des clés de la rencontre. Chaque joueur est appelé à tenir convenablement son rôle. L'envie de jouer et de réussir se lit sur les visages des internationaux.

«*Les Congolais possèdent un jeu agressif et collectif qui gêne pas mal d'équipes. Mais*

*le plus important est de ne pas tomber dans la précipitation. Il faudra se montrer prudents car les attaquants congolais sont dangereux*», affirme Khaled Badra.

Pour cette raison, Scoglio prône la prudence. Une telle précaution provient du fait que l'équipe de Tunisie affronte un adversaire qui force le respect et a toujours honoré ses engagements.

La rencontre de demain ne manque pas, à juste titre, de provoquer certaines appréhensions au sein de l'équipe.

Scoglio fera probablement confiance à l'équipe alignée en première période contre les Hollandais de Volendam : El Ouaer, H. Trabelsi, Azaïez, Badra, S. Trabelsi, Jaïdi, Chihi, Bouzaïane (ou Ghodhbane), Baya, Jaziri, Zitouni.

Plus, la forme affichée actuellement par les titulaires est des plus rassurantes. Scoglio qui récupère Bouzaïène — rétabli de sa blessure — et dont les joueurs clés à l'instar d'El Ouaer, Jaziri et Baya sont enthousiastes, peut être optimiste.



*Championnat du monde — Groupe D — 4<sup>e</sup> journée — Ce soir  
(18h00) à Dunkerque : Tunisie-Slovénie*

# A eux de jouer maintenant

***L'équipe nationale n'a plus le droit à l'erreur.  
Il lui faudra gagner les deux derniers matches du premier tour.***

A deux journées de la fin, l'équipe de Tunisie n'a plus le choix. Elle est désormais placée devant l'obligation de réagir, de réaliser deux résultats positifs lors des deux dernières rencontres qu'il lui reste à jouer pour espérer accéder au second tour.

Pour son quatrième match du championnat du monde, le sept national sera opposé à la Slovaquie dans une salle où les Tunisiens ont alterné le bon et le moins bon et qui devrait être comme un choc attendu par les amateurs du handball à Dunkerque.

Cet engouement populaire n'est pas pour déplaire à Saïd Amara : «*Ça va être un événement, nous dit-il au téléphone. Cela permettra à l'équipe de Tunisie de rester concentrée pendant une heure.*»

Le staff technique craint-il un (nouveau) relâchement comme celui constaté en fin de match contre l'Ukraine jeudi après-midi ? «*Non, je ne le pense pas, souligne pour sa part Sayed Ayari. Ils sont conscients qu'ils sont dos au murs, qu'on attend beaucoup d'eux et qu'ils peuvent rééditer leur prestation de mercredi soir face à la Norvège. Le problème de cette jeune équipe (NDLR : la plus jeune du tournoi avec une moyenne d'âge n'excédant pas les 24 ans) c'est elle, pas l'adversaire. On l'a vu contre l'Ukraine : on perd des balles, on se trouve mené, on prend les choses en main, on les tient et puis soudain, on craque.*»

Ce faux pas est oublié. Les joueurs sont déjà tournés vers l'étape suivante. Celle de cet après-midi. L'équipe de Tunisie sait ce qui l'attend.

Les Slovaques, athlétiques, rugueux, possèdent le même style que les Ukrainiens, mais avec des joueurs plus techniques. Sobhi Sioud et ses camarades devront donc rester concentrés sur les tirs, attentifs à tout ce qui se passe. Et surtout être précis dans leurs tirs, les varier pour ne pas être tenus en échec par le gardien slovaque, l'un des meilleurs du tournoi, nous dit-on.

## Mobilisés

La perspective de venir à bout de la Slovaquie, second du groupe derrière la Russie, ne semble effrayer personne. Si l'équipe ne passe pas à travers, si elle développe son meilleur handball, elle a des chances de passer.

L'état d'euphorie, né de la démonstration contre la Norvège, ne s'est pas estompé. «*Nous sommes mobilisés, c'est sûr, nous déclare au téléphone Sahbi Ben Aziza. Nous sommes solidaires. Le groupe se sent fort.*» Ne risque-t-il pas justement d'exploser à cause de sa trop grande confiance ? Nous ne le pensons pas. En sport, l'approche mentale est fondamentale. Avec la préparation, ils devraient être dans des conditions psychologiques optimales.

Afin d'empêcher les Slovaques de maîtriser la donnée tactique, condition indispensable à une grande performance. La prestation de Selim Zhani dans ses buts, le rôle des ailiers, le pouvoir de percussion des arrières en sont d'autres tout aussi essentielles.

Mais au risque de nous répéter, c'est en rééditant la même démonstration (face à la Norvège) collective que la Tunisie a sa chance.

En affichant la même intelligence et la même efficacité défensive.

Les Tunisiens physiquement au point sont confiants à l'image de Mohamed Madi et de Wissem Bousnina laissés au repos jeudi en prévision du match de cet après-midi : «*Ça ira.*»

De toute manière, ils n'ont pas le choix, s'ils souhaitent atteindre leur objectif : une place au second tour.

Pour cela, il faudra terminer dans les quatre premiers du groupe D...

## MOHAMED MESSAOUDI

« *Nous gagnerons* »

*Nullement défaitiste, l'international tunisien appuie sur le verbe et reste persuadé que la qualification n'échappera pas au sept national.*

**La défaite amère au passage face à l'Ukraine était-elle en ligne de compte?**

— Non. Nous ne sommes pas défaitistes. La preuve est que nous avons bien joué en première mi-temps et rivalisé avec ces athlétiques Ukrainiens. Pour être franc, nous avons fait preuve d'un excès de confiance après la victoire face à la Norvège.

Il ne faut pas oublier que l'Ukraine était également dos au mur après ses deux défaites initiales face à la Slovaquie et à la Russie. Ils ont pu réagir et heureusement qu'aucune blessure n'est à signaler dans notre effectif au vu de la puissance physique de l'adversaire.

**Le sept national a démontré deux visages différents. Comment l'expliquer?**

— En première mi-temps, l'équipe a fait preuve de vivacité et nous avons su rester dans le coup malgré l'effet de surprise des Ukrainiens en début de match. Nous leur avons même répondu du tac au tac. En seconde période, nous avons mal démarré pour nous faire surprendre par le jeu en mouvement des Ukrainiens. Cela nous a été fatal.

**Vous aviez en outre commis trop d'erreurs. Était-ce la lassitude?**

— En quelque sorte. Les erreurs commises sont dues principalement à la fatigue et nous avons de ce fait perdu le contrôle du match. D'autre part, les Ukrainiens qui n'avaient pas droit à l'erreur nous ont surpris par leur meilleure concentration.

*« La qualification est à notre portée »*

**Avec du recul, ne fallait-il pas savoir gérer les deux premiers matches pour être prêt physiquement face à l'Ukraine?**

— Je ne le pense pas. Au sujet du second match et face à des Norvégiens acculés, il ne fallait surtout pas lâcher prise.

Il y avait un risque de passage à vide de notre part et cela aurait permis à l'adversaire de se remettre en selle et de nous surprendre. Il ne fallait donc pas tricher et tomber dans le piège des calculs.

**Les défaites font souvent mal. Comment avez-vous ressenti celle d'avant-hier?**

— Elle nous a fait mal, c'est vrai, mais il ne faut pas perdre de temps ou chercher à se lamenter. C'est la règle du jeu et il faut toujours chercher à aller de l'avant. Le groupe est solidaire et saura remonter la pente.

**Aujourd'hui vous aurez en face de vous une autre équipe physique, la Slovaquie...**

— Nous connaissons bien les Slovaques pour les avoir rencontrés à Sydney pour la dernière fois.

Ils nous avaient battu dans les dernières minutes par trois buts d'écart. Aujourd'hui, les données ont changé et notre équipe est plus complète. Nous lutterons pour avoir le dernier mot avant l'ultime match face à l'Arabie Saoudite. Deux victoires sont impératives pour la qualification et nous les remporterons en attendant le reste.

**Au-delà de la qualification, l'autre objectif de terminer troisième va se compliquer à l'issue de la victoire de la Norvège face à la Slovaquie...**

— La victoire de la Norvège a compliqué la situation. Nous sommes contraints d'aligner deux victoires. De toute façon, nous sommes toujours sur orbite en espérant un faux pas de nos principaux concurrents.